

paraît arrêtée; c'est, à l'extérieur, le cardinal Gizzi, et à l'intérieur, le cardinal Amat di San-Silippo e Sorsò.

Vous apprendrez avec plaisir que le cardinal Mastai, aujourd'hui Pie IX, avait fait traduire et répandre dans son diocèse d'Imola le mandement si remarquable de S. Em. le cardinal archevêque de Lyon portant condamnation du *Manuel* de M. le procureur-général Dupin.

M. l'abbé de Bonnechose, arrivé depuis peu de jours à Rome, doit partir demain pour la France. Tout le monde a compris ici la haute signification du refus posé par S. Em. le cardinal-évêque d'Arras de le recevoir comme conclaviste.

—Le *Diario* du 23 juin donne le récit abrégé du couronnement de Sa Sainteté, qui a eu lieu dans la matinée du dimanche 21, ainsi que nous l'avons dit.

Le Saint-Père s'est rendu du Quirinal au Vatican, ayant dans sa voiture les cardinaux Monico, patriarche de Venise, et Pignatelli, archevêque de Palerme. Les deux Cardinaux premiers Diacres, Thomas Riario-Sforza et Louis Gazzoli (celui-ci en l'absence du cardinal Bernetti) ont revêtu le Saint-Père des habits pontificaux dans la salle des parements. L'Archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre, cardinal Mattei, a harangué en latin le Pontife, assis sur le trône élevé près de la porte Sainte. Le cardinal-Lambruschini était le Cardinal Evêque assistant. Et, en l'absence du Cardinal-Doyen Micara, qui est toujours malade, ce sont les cardinaux Marchi, sous-doyen, évêque de Porto, Lambruschini, évêque de Sabine, et Ostinî, évêque d'Albano, qui ont récité sur le Pape les trois oraisons prescrites.

Lorsque le Saint-Père est arrivé à la grande loge de Saint-Pierre, la joie du peuple a éclaté en transports inexprimables; le Cardinal premier Diacre Riario-Sforza a placé la tiare sur la tête du Souverain-Pontife, et, après les prières accoutumées, Sa Sainteté, debout sur la *sedlia*, avec une majesté souveraine et une expression d'amour paternel impossible à rendre, a donné à l'innombrable multitude qui le contemplant la bénédiction pontificale.

Nos lecteurs trouveront, du reste, tous les détails de la cérémonie dans les deux articles que nous avons publiés il y a peu de jours sous ce titre: *Couronnement du Souverain-Pontife*.

Dans les soirées du samedi, du dimanche et du lundi, Rome entière resplendissait d'illuminations. On a remarqué celle de la collégiale de Sainte-Marie *in via lata* à laquelle Pie IX a jadis appartenu comme chanoine. — Le dimanche soir le prince Alexandre Torlonia a donné un magnifique feu d'artifice sur la place du Peuple. La communauté israélite s'est distinguée par l'éclat et la richesse de ses réjouissances.

—On lit encore dans le *Diario*: Mgr. Corboli-Bussi, pro-secrétaire pour les affaires d'Etat, a fait connaître au public, par notification officielle, qu'à l'occasion de son couronnement, le Saint-Père, suivant l'impulsion de son cœur, a ordonné qu'entre la distribution accoutumée de six mille écus romains par l'aumônerie pontificale, des secours de diverses natures seraient accordés aux indigens. Tout gage, conquis suivant les règles prescrites, durant le dernier trimestre, c'est-à-dire du 15 mars au 16 juin courant, sera gratuitement restitué, pourvu que sa valeur n'excède pas cinquante baïoques. Cinquante-trois dots de cinquante écus romains chaque, une pour chacune des paroisses de Rome, y compris les paroisses de la banlieue, et mille dots de dix écus pour les provinces seront réparties selon les règles de la sagesse et de la justice.

Il est dit dans la même notification que le Saint-Père se réjouit dans l'espérance certaine qu'il a dû pouvoir au plus tôt prendre les mesures les plus propres à assurer le bonheur de ses bien-aimés sujets.

—Par billet de Mgr. le pro-secrétaire pour les affaires d'Etat, Sa Sainteté a daigné conférer la charge de pro-dataire à S. Em. le Cardinal Hughes-Pierre Spinola, et celle de secrétaire de *Memorials* à S. Em. le Cardinal Louis Alferri. Parallèlement, Mgr. Jean Janni est nommé Auditeur de Sa Sainteté.

—Dans la matinée du dimanche 21 juin, le Cardinal Gaysruck, Archevêque de Milan, est arrivé à Rome.

## FRANCE.

—Deux prêtres, deux séminaristes, trois frères profès, un postulant, six sœurs servantes et deux postulantes de Notre-Dame-de-Sainte-Croix du Mans se sont embarqués le 2 de ce mois au Havre, pour le diocèse de Vincennes [Indiana], dont le digne évêque a si bien su apprécier les services que lui rend cette association.

## Au Rédacteur.

Monsieur, — La sévérité du langage catholique me fait un devoir de réclamer contre certaines erreurs graves qu'un journal religieux, dirigé par des laïques, le *Journal des Prédicateurs*, a laissé échapper dans la reproduction, par sténographie, d'une instruction préparatoire au mois de Marie que j'ai donnée dans l'église de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

1o. Dans deux endroits, j'ai parlé de la *Maternité divine de Marie*, et non pas, comme le fait dire le journal, de la *Divinité de Marie*.

2o. J'ai dit que *Marie avait participé dans un degré plus éminent que toutes les créatures aux grandeurs de Dieu*, et non pas, comme le fait dire le journal, *dans un degré infini aux grandeurs de Dieu*.

3o. J'ai dit que *la grâce d'ait un des titres de Marie à la vénération et à l'admiration des peuples*, et non pas à *l'adoration*, comme me le fait encore dire le journal.

Je ne relève pas d'autres inexactitudes, comme, par exemple, que j'étais il y a trois semaines à Jérusalem. Je déclare que, dans cette reproduction,

je ne reconnais ni le fonds ni la forme de mon instruction sur la prédestination de la très sainte Vierge. Je déclare de plus que si d'autres entretiens étaient livrés à la publicité dans ce journal, ils le seraient contrairement à ma volonté.

J'ai l'honneur d'être, avec une haute considération, Monsieur le Rédacteur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris, le 1er juillet 1846.

L'abbé H. BELUZE.

## ESPAGNE.

—Bresson, ambassadeur de France à Madrid, a donné, le 30 juin, un grand dîner à Mgr. l'archevêque de Bordeaux. Tous les ministres y ont assisté, ainsi que le patriarche des Indes et plusieurs membres du corps diplomatique.

A l'occasion de l'élection du Saint-Père, il y a eu, pendant trois soirées, des illuminations à Madrid.

## NOUVELLES DIVERSES.

*Terrible!* — A Hounslow, un soldat du nom de Frederick White a reçu 150 coups de fouet pour avoir assailli un officier non-commissionné. Les lambeaux de chair pendaient du corps de ce malheureux. Dix soldats qui étaient témoins de cette barbarie se sont évanouis et sont tombés par terre. White a été porté à l'hôpital où il expira après quatorze jours des plus cruelles souffrances. Cette évènement a causé une grande sensation, et l'on pense qu'il ne contribuera pas peu à l'abolition de la peine du fouet. Les bourreaux qui ont ordonné une pareille punition devaient être poursuivis pour meurtre et traités en conséquence.

— Nous avons rapporté dans notre avant dernier numéro qu'un soldat du nom de White était mort à Hounslow, après avoir été battu de 150 coups de fouet qui lui avaient été infligés pour avoir insulté un officier non-commissionné. Cet évènement a produit une sensation extraordinaire en Angleterre, et le *Pictorial Times* du 25 juillet nous dit que l'attention générale ne se porte plus vers Downing Street mais aux casernes de Hounslow. L'enquête du coroner a eu lieu sur le corps de l'infortuné White, mais l'investigation n'est pas encore terminée. L'ordre de cette punition fut donné publiquement par le col. White; deux maréchaux furent choisis pour infliger les coups de fouet en présence de toute le régiment (le 7e Hussards). L'infortuné White fut attaché à une échelle clouée sur le mur du manège. Le fouet fut pris d'abord par le plus ancien des maréchaux qui infligea 25 coups sur les 150 auxquels le coupable était condamné. Le second maréchal prit le fouet et en donna 25 coups, puis il se succédèrent ainsi jusqu'à ce qu'on lui en eut infligé 100 coups. Alors, les mêches furent échangées pour de nouvelles, avec lesquelles on donna les 50 autres coups. Les 150 coups furent donnés assez promptement pour n'occuper qu'une demi-heure de temps.

Les mêches étaient au nombre de 5, elles étaient rouges, de sang, après l'exécution. Les principales blessures furent reçues entre les épaules. Tout le temps que les coups de fouet lui furent administrés, White garda un parfait silence excepté qu'il demanda un verre d'eau après avoir reçu les 25 premiers coups. On lui en donna le quart d'un pot. Lorsqu'il en eut reçu 100, il cria "plus bas, plus bas" mais on ne fit aucune attention à sa prière. Quand on lui administra les 150 coups, on le détacha de l'échelle, on lui versa de l'eau sur sa chemise après quoi il se rendit lui-même à l'hôpital, se coucha, et se mit au lit. Pendant qu'en lui infligeait sa punition plusieurs soldats tombèrent évanouis et furent transportés loin du lieu de la scène.

Le chirurgien ne fit attention à lui que le lendemain du jour qu'il fut fouetté; il se plaignit alors des douleurs qu'il ressentait dans les côtés et la poitrine. De grands lambeaux de chair avaient été enlevés du corps de White. Le jury les a conservés dans une bouteille. Le jury a fait comparaitre devant lui un soldat nommé Mathewson, qui avait déjà été fouetté, et celui-ci fut d'opinion que les coups avaient été trop forts. On lui demanda pour quelle faute, il avait été fouetté, lui. Il répondit: "j'étais dans l'écurie, et un sergent regarda par la fenêtre et demanda, "qui est là?" je dis "Holloa?" et le sergent répliqua; "est-ce la manière de parler à un sergent?" je lui assurai que je ne savais pas que c'était un sergent, que si je l'avais su je n'aurais pas parlé ainsi: alors il me dit: "si vous ne connaissez pas les manières je vous les apprendrai" je fus aussitôt renfermé pendant une semaine, après quoi je reçus mes cent coups de fouet. C'est pourquoi je déclare sur mon honneur que j'avais agi par ignorance." Cet exposé fut reçu avec des cris d'indignation par le jury.

Après la première séance d'enquête, comme Critton, le premier maréchal s'en retournait aux casernes, quelques travailleurs sur la route lui demandèrent "comment allait l'affaire." Critton répondit d'une manière insolente. Les travailleurs s'irritèrent, lui jetèrent des pierres, et il y eut une émeute dans laquelle Critton reçut une blessure sérieuse à la tempe. Des magistrats arrivèrent sur les lieux et se saisirent de celui qui avait infligé la blessure à Critton, mais il fut déchargé le lendemain, sous prétexte que Critton avait été l'agresseur.

Au départ du steamer, l'enquête n'était pas terminée; on a fait venir les premiers professeurs des universités qui doivent la continuer. *Idem.*

—Le *Pictorial Times* du 25 juillet, contient une gravure représentant le malheureux White le corps étendu sur l'échelle, ruisselant de sang, et ayant sur ses épaules le fouet aux cinq mêches ensanglantées, tandis qu'un officier est debout près de la victime et la regarde d'un air de hauteur. White était un jeune homme de 27 ans. *Idem.*